

.../2

3 - RAPPORT DU COMITE DE SELECTION DU RECTEUR (suite)

Le Comité de sélection du Recteur recommande le nom de M. Jean Cadieux comme prochain recteur de l'Université de Moncton.

Me Landry fait lecture du curriculum vitae de M. Cadieux afin que tous les membres soient bien informés.

Il est proposé par M. Jules Léger et appuyé par M. Jean-Claude LeBlanc que le rapport du Comité de sélection du Recteur soit reçu. Adopté.

Il est proposé par M. Jean-Claude LeBlanc et appuyé par M. Paul Bourque que M. Jean Cadieux soit nommé Recteur de l'Université de Moncton pour un terme de 5 ans, effectif le 1er septembre 1974.

On procéda à un vote secret:

Pour: 15 Abstention: 2 Adopté.

Le Conseil des Gouverneurs offre des félicitations aux membres du Comité de sélection du Recteur pour le magnifique travail accompli.

M. Cadieux fut invité à rencontrer les membres du Conseil.

Il est proposé par Me Emery Brison et appuyé par M. George Wybouw qu'un communiqué concernant la nomination du nouveau Recteur soit présenté à la presse samedi midi, le 3 août 1974.

Adopté.

Il est proposé par M. George Wybouw et appuyé par Me Emery Brison que les membres du Conseil et les personnes présentes s'abstiennent de dévoiler le nom du nouveau Recteur avant demain midi.

Adopté.

4 - RATIFICATION DE LA NOMINATION DU DOYEN DE LA FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Me Adélarde Savoie, au nom du Vice-recteur à l'enseignement M. Schweiger, présente la recommandation du Comité aviseur pour le poste de Doyen à la Faculté des sciences de l'éducation.

Le Comité recommande M. Yvan Albert comme Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation.

Il est proposé par Me Adélarde Savoie et appuyé par Sr Auréa Cormier que M. Yvan Albert soit nommé Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation pour un terme régulier de 5 ans.

Adopté.

5 - STATUTS REVISES

Me Adélarde Savoie a distribué aux membres une copie des statuts révisés de l'Université.

Il est proposé par Me Adélarde Savoie et appuyé par M. Marcel Sormany que les statuts révisés de l'Université, comprenant 8 chapitres et 87 articles soient les statuts officiels de l'Université de Moncton.

Adopté.

.../3

6 - POSTE DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT

Etant donné que M. Schweiger ne désire pas renouveler son mandat de Vice-recteur à l'enseignement, on se demande si les démarches ne devraient pas être entamées pour la nomination d'un prochain Vice-recteur à l'enseignement.

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par M. George Wybouw que ceci soit à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Adopté.

7 - AJOURNEMENT

Il est proposé par Me Emery Brison et appuyé par M. Marcel Sormany que la réunion soit ajournée.

Adopté.

(Signé) Me Alfred Landry, Président

(Signé)
M. Léandre Bourque, Secrétaire